Lettre d'information
Décembre 2005
N° 141
fr



1025-7020

inforegio news

Fonds de cohésion

En mars 2005, la Commission européenne a informé les autorités de gestion du Fonds de cohésion de l'interprétation et de l'application qu'elle entend donner à certaines règles de cet instrument financier. Ces modalités sont à présent publiées sur le site Inforegio.

http://europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docoffic/working/sf2000_fr.htm

Partenariats public-privé

Dans sa communication du 19 novembre, la Commission propose une clarification de la réglementation de l'Union en matière de partenariats public-privé (PPP), lesquels jouent un rôle clé pour les investissements dans les infrastructures et les services publics.

http://europa.eu.int/comm/internal_market/publicprocurement/ppp_fr.htm

Appel à contributions

Un appel à contributions est lancé pour la conférence internationale «Shaping EU regional policy: economic, social and political pressures» («Élaborer la politique régionale de l'UE: pressions économiques, sociales et politiques») organisée, les 8 et 9 juin 2006 à Louvain (Belgique), par la Regional Studies Association, en collaboration avec l'université catholique de Louvain.

Date limite: 31 janvier 2006

http://www.regional-studies-assoc.ac.uk/events/cfp/belgium2006.pdf

Portail EUKN

Le réseau européen des centres de ressources des politiques urbaines [European Urban Knowledge Network (EUKN)] a ouvert un portail internet donnant accès à une foule d'informations utiles au développement urbain et régional.

http://www.eukn.org/eukn

Fonds structurels et de cohésion: le millésime 2004

Des paiements records, une réalisation plus rapide des programmes, des crédits d'engagement équivalant à 32 % du budget communautaire sont parmi les principaux points que relève la Commission dans deux rapports qu'elle a publiés sur l'exécution des Fonds structurels et du Fonds de cohésion en 2004.

L'année 2004 a été marquée par trois événements importants pour les programmes en cours: l'allocation de la réserve de performance, la révision à mi-parcours des programmes de l'EU-15 et l'élargissement de l'Union qui a conduit à la création de 43 programmes supplémentaires, le plus souvent en faveur des régions moins développées. Une aide communautaire d'un montant total de 24 milliards d'euros (prix courants) a été allouée pour la période 2004-2006.

En 2004, les crédits d'engagement disponibles pour les Fonds structurels se sont élevés à 35,353 milliards d'euros, soit 32 % du budget de l'Union. Les crédits d'engagement pour les dix nouveaux États membres ont représenté 3,812 milliards d'euros. Les engagements réellement effectués se sont élevés à 35,212 milliards d'euros, soit près de 100 % des crédits disponibles. Tous les crédits prévus dans les accords de Copenhague de décembre 2002 sur le financement des programmes EU-10 ont été engagés.

Les paiements des engagements de 2004 ont atteint un sommet inégalé dans l'histoire des Fonds structurels, soit 31,516 milliards d'euros ou 99 % des crédits de paiement disponibles. Cela reflète une accélération sensible de la mise en œuvre et une gestion plus prévoyante de la part des autorités, tant au niveau communautaire, national que régional.

Performances. En 2004, cette exécution accélérée a permis à sept des quinze États membres de réduire leurs engagements restants en termes absolus. Les réductions les plus élevées ont été enregistrées par l'Espagne (500 millions d'euros) et l'Irlande (361 millions d'euros). Des réductions ont également été enregistrées sur les engagements cumulés au Danemark, en Finlande, au Luxembourg, au Portugal et en Suède. Cinq États membres ont reçu près de trois quarts de l'ensemble des paiements. Dans l'ordre: l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce.

Dans les dix nouveaux États membres, les paiements de 2004 (1,550 milliard d'euros) ont surtout consisté en des avances destinées à favoriser la réalisation des programmes. Cette première année de mise en œuvre des programmes dans l'EU-10 indique que la sélection des projets a bien progressé dans la plupart des cas. Fait encourageant, le nombre de projets présentés pour certaines mesures est supérieur aux ressources financières disponibles dans les programmes. Il reste toutefois des problèmes à régler, notamment pour améliorer la qualité des projets, assurer une couverture géographique plus équilibrée et corriger certaines faiblesses en matière de gestion.

Innovation dans les programmes 2000-2006, l'allocation de la réserve de performance, qui a suivi la révision à mi-parcours, a permis de mieux contribuer à la réalisation des axes prioritaires de la nouvelle stratégie européenne pour l'emploi et à la réalisation des objectifs de Lisbonne. Les quelque 8 milliards d'euros ainsi alloués aux programmes des Fonds structurels (à l'exclusion des initiatives communautaires) ont également permis aux États membres d'adapter leurs programmes à l'évolution de la situation socio-économique générale et du marché du travail et d'intégrer les résultats des évaluations à mi-parcours.

Fonds de cohésion. En 2004, plus de 2,7 milliards d'euros (prix de 1999) ont été investis dans les treize États membres éligibles au Fonds de cohésion, pour des projets en matière de réseaux de transport et d'environnement. Au cours de cette même année, le secteur des transports représentait 51,8 % de tous les engagements du Fonds de cohésion. Le rapport met en évidence de nombreux projets concernant le rail et les infrastructures liées aux réseaux transeuropéens de transport. Les projets environnementaux ont quant à eux représenté 48,2 % de tous les engagements du Fonds. Dans ce secteur, les priorités demeuraient l'approvisionnement en eau potable ainsi que le traitement des eaux usées et des déchets solides.

Pour en savoir plus:
COM(2005) 533 final du 28 octobre 2005 (Fonds structurels): *http://europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/pdf/fs2004/com2005_533_fsannuel_fr.pdf*

COM(2005) 544 final du 7 novembre 2005 (Fonds de cohésion): *http://europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/pdf/fc2004/com2005_544_fcannuel_fr.pdf*

KN-AB-05-141-FR-C

Nouvelles initiatives de politique régionale

Devant 500 représentants d'États membres, régions et banques réunis le 24 novembre à Bruxelles, la commissaire Danuta Hübner a présenté deux nouvelles initiatives — Jaspers et Jeremie — pour financer l'emploi, la croissance et la cohésion dans les régions de l'Union européenne et tracé la perspective d'une coopération étroite avec les institutions financières internationales (IFI) en faveur du logement social et de la rénovation urbaine.

Les initiatives Jaspers ([1]) et Jeremie ([2]) impliquent une étroite collaboration entre la Commission, la Banque européenne d'investissement (BEI), le Fonds européen d'investissement (FEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et d'autres IFI.

Ces deux initiatives ont reçu le soutien des États membres lors de la rencontre ministérielle du 11 octobre dernier (voir Inforegio n° 139). Elles visent à aider les autorités nationales et régionales dans la préparation de grands projets d'infrastructures (Jaspers) et dans l'amélioration de l'accès des PME au financement (Jeremie).

Les participants à la conférence du 24 novembre ont par ailleurs accueilli favorablement la proposition d'une troisième initiative destinée à soutenir le développement de «communautés durables» grâce à une approche commune entre la Commission, la BEI, la BERD et la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) pour le financement d'actions en matière de logement social et de rénovation urbaine dans le cadre des programmes de la période 2007-2013. Le renforcement de cette coopération fera prochainement l'objet d'un protocole d'accord.

Pour en savoir plus: *http://europa.eu.int/comm/regional_policy/events/ifi/index_fr.cfm*

([1]) Joint Assistance to Support Projects in the European Regions (assistance conjointe aux projets dans les régions européennes).
([2]) Joint European Resources for Micro to Medium Enterprises (ressources européennes conjointes pour les micro-, petites et moyennes entreprises).

Le partenariat, un catalyseur pour les Fonds structurels

L'utilisation des Fonds structurels est plus importante, plus efficace et plus qualitative lorsque les autorités nationales, régionales et locales établissent une collaboration adéquate avec les partenaires socio-économiques et les représentants de la société civile pour la mise en œuvre des projets. Telle est l'une des principales conclusions du document de réflexion publié le 24 novembre par la DG Politique régionale de la Commission.

Cette analyse est fondée sur des informations et résultats d'enquêtes relatives à l'EU-15, avant l'élargissement de 2004. Elle montre que l'implication d'un éventail de partenaires plus large que jamais a amélioré l'efficacité, la coordination, la représentativité et la transparence des interventions. Cependant, dans certains cas, une égale implication de tous les partenaires n'est pas jugée nécessaire, voire est parfois vue comme une source de charges supplémentaires en temps et en ressources. Un certain nombre de partenaires ont estimé que leur rôle n'était pas assez connu et reconnu; ils ont réclamé des règles plus précises et plus de transparence. Le document conclut sur des propositions pour la mise en œuvre du principe de partenariat pendant la période 2007-2013.

Texte intégral (en anglais): *http://europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/pdf/partnership_report2005.pdf*

Société de la connaissance: l'expérience nordique en exemple

La conférence «Vers une société de la connaissance — L'expérience nordique» s'est tenue à Göteborg (Suède), les 14 et 15 novembre 2005. «*L'investissement dans la connaissance crée des emplois et de la croissance en Europe*», a déclaré la commissaire Danuta Hübner dans son intervention, soulignant le rôle central des Fonds structurels de l'UE dans la transformation des résultats de la recherche en projets d'entreprise.

Organisée par la DG Politique régionale, la DG Société de l'information et médias et la région de Suède occidentale, la conférence a porté sur trois thèmes: partenariat pour le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC); e-gouvernement, modernisation et innovation dans le secteur public; développement et mode d'emploi des pôles innovants.

«Dans les programmes en cours des Fonds structurels, près de 6 milliards d'euros (plus de 5 % des crédits) sont consacrés aux infrastructures de télécommunication et aux activités dans le domaine de la société de l'information. Cette participation devrait augmenter fortement à l'avenir, car la "société du savoir" est l'une des priorités des orientations stratégiques pour la période 2007-2013», a insisté M[me] Hübner.

Pour en savoir plus: *http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/05/1416&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en*

2007-2013: préparer la nouvelle génération de programmes avec le site Inforegio

Les États membres et les régions commencent à préparer la prochaine période de programmation 2007-2013. Le site Inforegio présente de nombreuses informations et des documents importants pour tous les acteurs impliqués dans cette démarche. Il s'agit de faciliter les échanges entre eux et d'informer le grand public des progrès réalisés. N'hésitez pas à adresser vos questions et contributions à la DG Politique régionale.

http://europa.eu.int/comm/regional_policy/debate/forum_fr.htm



Commission européenne
Direction générale de la politique régionale

Éditeur responsable: Thierry Daman, CE, DG Politique régionale, unité 01, fax (32-2) 296 60 03. Les textes de cette publication n'engagent nullement la Commission.
Adresse électronique de la DG Politique régionale sur l'internet: http://europa.eu.int/comm/regional_policy/index_fr.htm
Commissaire Danuta Hübner: http://europa.eu.int/comm/commission_barroso/hubner/index_en.htm
Demande de publications: regio-info@cec.eu.int. – Ce bulletin d'information est édité dans dix-neuf langues officielles de l'Union européenne.
Imprimé sur papier recyclé
Texte finalisé le 30 novembre 2005